

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1900)  
**Heft:** 114

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : les cantiques d'Yvan  
**Autor:** Camfranc, M. du  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249769>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du

Pays du dimanche

à

Porrentruy

TÉLÉPHONE

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction

Pays du dimanche

à

Porrentruy

TÉLÉPHONE

## DU DIMANCHE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

### NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1787-1771

1795-1809

(Suite).

Item un jésuite, le prédicateur allemand mourut à Porrentruy le 25 septembre au matin, un mardi.

Item la maison de Quellain et d'Alexis Verneur a été bâtie dans le courant de 1764.

Item M. Mackener est décédé le 25 septembre à dix heures du soir, un mardi.

Item la tuilerie de Chevenez a été établie en 1764 : on y a cuit des tuiles la même année.

Item la veuve Mathys doit s'être mariée le 25 août, pour la quatrième fois.

Item il a neigé le 29 septembre, jour de St Michel.

Item il a brûlé une maison et une grange à Vendlincourt le 1<sup>er</sup> octobre; le feu prit autour de six heures du matin, et l'on tira deux coups de canon au château comme à l'ordinaire.

Item les capucins ont sonné matines à dix heures du soir le 2 octobre.

Item la femme du portier allemand est décédée le 6 octobre au matin, un samedi.

Item le fils de Bernard Simon cordonnier est décédé le 8 octobre au matin.

Item Christophe L'hoste marguiller (sacristain) s'est marié en secondes noces à St Ursanne le 9.

Item la belle mère de Georges Chopay la ventrière est décédée le 11 octobre, un jeudi matin

Item la veuve Plumez née Feune est décédée le 14, un dimanche matin.

Item la femme d'Eiseler, Suisse au château, est décédée le 15 octobre au matin.

Item Daniel le borgne s'est marié avec une fille d'Alle, le 16 octobre au matin.

Item la première foire de Courtemaiche s'est tenue le 18 octobre, un jeudi, par un bien beau temps.

Item la sœur de Bouvier secrétaire au château est décédée le 26 octobre au matin.

Item Madame Savin veuve, est décédée le 31 octobre, un mercredi matin.

Item M. l'abbé Chappuis est parti pour Constance le 5 novembre, un lundi.

Item l'ambassadeur du roi de France en Suisse est arrivé de Soleure ici (°) le 8 novembre un jeudi. Il arriva par une grande pluie et repartit le lundi suivant. Les bourgeois étaient sous les armes à son arrivée et à son départ le 12 courant.

Item Frantz Joseph L'hoste du Bœuf, s'est marié le 19 novembre à la paroisse, un lundi entre neuf et dix heures du matin, avec une fille de Bressaucourt.

Item la plus jeune des filles de M. Joliat sur les Halles, a pris l'habit au couvent des Ursulines le 21 novembre, un mercredi.

Item l'avocat Félix Delfils (\*\*) s'est marié en secondes noces avec Mademoiselle Glutz l'aînée, un vendredi, le 23 novembre entre quatre et cinq heures du matin.

Mademoiselle Maldoner est décédée le 29 novembre, le jeudi matin.

Item Madame Hantz vitrier, née Antoinon, est décédée en couches le dimanche 2 décembre vers midi.

(\*) L'ambassadeur du roi de France auprès des cantons Suisses avait sa résidence à Soleure jusqu'à la Révolution.

(\*\*) Mort grand maire d'Ajoie en 1791.

Item Joseph Boll tonnelier a acheté la Couronne pour 4100 livres de Bâle, sans les meubles. Il doit avoir commencé de vendre vin le 15 ou le 16 de Décembre.

1765

Item un garçon de Roche-d'Or, cocher chez M. de Valoreille (°) s'est marié avec la fille de Cuenin élu de Son Altesse le 7 janvier, un lundi.

Item un garçon maréchal de Chevenez nommé Piller, a épousé la Hantz vitrier, le dit jour, un lundi; ils se sont mariés au château à 9 heures du matin.

Item Jollat serrurier s'est marié avec la fille d'Etienne du magasin aux sels, le 8 janvier, un mardi à 9 heures du matin.

Item Friche, faiseur de gardes au château, s'est marié avec une fille Steullet de la Vallée, le mardi 8 janvier au matin.

Item la demoiselle Simon est décédée le dit jour à dix heures du soir.

Item un novice au couvent des PP. capucins est décédé le 10 janvier, un jeudi.

Item un étudiant habitant chez Biry tailleur, est décédé le dit jour au soir : il était en septième classe.

Item la veuve de Simon peintre est décédée le 14 janvier au matin, un lundi.

Item un des garçons de Boichat chapelier est décédé chez lui le 22 janvier au matin.

Item la femme des Allschwiler grangiers du Prince est décédée le 23 janvier sur les neuf heures du soir, un mercredi.

Item M. Scheppelin grand maire (°) du pays

(\*) La famille de Valoreille, d'origine franc comtoise a occupé depuis le XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> des charges dans l'Evêché. Elle descend de Jérôme Colin de Valoreille qui épousa Denise d'Asuel-Boncourt en 1601. On voit les armoiries de la famille sur une pierre tombale de la chapelle de Tous les Saints à l'église paroissiale de Porrentruy.

(\*\*) Le charge de grand maire comportait la réunion du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire pour la seigneurie d'Ajoie.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 12

LES

## Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Le brancardier qui, charitablement, s'était attelé à la petite voiture d'Yvan, avait enfin réussi à conduire l'infirmes au premier rang, en avant des bancs, qui s'alignent très nombreux, en plein air, comme dans la nef d'une église. Marie-Alice, agenouillée pourtant, malgré ses doutes, se tenait à côté de son fils; les petites incurables, sous la garde de soeur Florence, se groupaient en arrière, là où elles avaient pu trouver place.

Et Yvan s'était mis à implorer la Vierge. Il eût voulu quitter son chariot pour se trainer à deux genoux, et mieux supplier encore, le front dans la poussière.

Rien, pour lui, n'existait plus en dehors de cette Vierge immaculée, à la ceinture bleue sur sa robe blanche, et aux pieds de marbre fleuris de roses.

La svelte statue lui rappelait l'apparition, et il était sous le charme infini qui s'exhalait de cette image, comme fasciné par le lumineux et pur éclat du regard, auquel des centaines de cierges semblaient donner la vie.

Ah! pourquoi n'eût-il pas espéré? Les béquilles suspendues à la voûte, en nombre si grand, ne disaient-elles pas les suppliques écoutées? Les tristes béquilles abandonnées par les infirmes avec un cri de délire joyeux, plus encore que les cierges, plus encore que les bouquets de fleurs, déposés en masse aux pieds de

la Vierge, affirmaient les prières accueillies et les bienfaits reçus.

La comtesse de Rouloff, sur le désir de son fils, auquel elle ne voulait rien refuser, venait d'allumer un cierge, nouvelle étoile aoutée au brasier, et l'adolescent balbutiait :

— O Vierge sainte, je suis si malheureux! Je ne sers à rien ici-bas. Je suis un chagrin pour ceux qui m'aiment. J'absorbe leurs journées; il faut toujours être auprès de moi. Je dois tout accepter du dévouement des autres, et ne rien leur rendre. Je vous en supplie, Vierge miséricordieuse, guérissez-moi!

Les yeux de l'infirmes s'éclairaient, d'espoir; sur son visage, d'un ovale si fin, se dessinait un sourire.

— Demain, Vierge sainte, quand vous m'aurez guéri, je vous ferai des promesses... Oh! si vous me guérissez, je composerai et je chanterai, en votre honneur, de si beaux cantiques!

d'Ajoie est décédé le 9 février, un samedi, au tour de huit heures du soir.

Item Ruchy cordonnier s'est marié en secondes noces le 12 février à cinq heures du matin, avec la gouvernante de chez M. de Gléresse, native de Pleujouse.

Item le vieux cuefet (tonnelier) du château, s'est marié au château avec la Keller du faubourg, le 14 février, un jeudi.

Item l'avocat Hantz s'est marié avec Mademoiselle Notarii l'aînée, le mardi 15 février, à cinq heures du matin.

Item la femme Cuenin de la tuilerie est décédée le 17 février, un dimanche matin vers sept heures.

Item le portier de la Porte du faubourg, un veuf, s'est marié le lundi de Carnaval le 18 février avec la femme de chambre de Madame de Valoreille.

Item il a brûlé deux maisons à Beurnevésain le mardi gras, 19 février, à six heures du soir : on n'a pas tiré le canon au château.

Item Fischer gypseur s'est marié dans son pays le 19 février 1765, jour de Carnaval.

Item M. Choulat est décédé à Belfort, le dimanche 24 février.

Item un garçon de Courtedoux, nommé Jobé, a été tué par les Gigon de Fontenais, près de la barrière de la porte d'en haut la ville, le jeudi 21 février, entre six et sept heures du soir ; il fut tué d'un coup de trique sur la tête.

Item M. Blayer, médecin est décédé à Soleure le 23 février.

Item le 1<sup>er</sup> mars 1765, M. Münch maire, est devenu grand maire, en place de M. Scheppe-lin grand maire ; M. Raguel maître bourgeois est devenu maire en place du maire Münch ; M. Guélat lieutenant, est devenu maître bourgeois en place de M. Raguel maître bourgeois ; M. Theubet orfèvre et conseiller est devenu lieutenant en place de M. Guélat lieutenant, et M. Guélat chirurgien est devenu conseiller en place de M. Theubet susdit.

Quand on fait un maire, on sonne la grande cloche de la paroisse, et il est obligé de donner un pot de vin à chaque bourgeois.

Item le 4 mars, le jour de la foire de Carême à dix heures du matin, il a brûlé une maison à Buix. On n'a pas tiré, car on n'a pas vu le feu.

Item un homme est mort sous le gros chêne près des Bennelats (\*) le 14 mars 1765 : il était de Dampheux.

Item il a tonné le 16 mars 1765, un vendredi.

Item M. Theubet marchand, s'est marié avec

(\*) La fontaine des Bennelats existait alors dans un dépression de terrain, au milieu de la place de ce nom.

J'y mettrai tout mon cœur, toute mon âme ; j'y dirai ma reconnaissance infinie.

Et s'adressant à Marie-Alice :

— Mère, quittons la grotte ; allons nous reposer. Je sens que demain les faveurs du ciel tomberont sur moi... demain, à l'heure où je me ferai plonger dans la piscine... ou bien encore, à la chute du jour, quand passera la procession du Saint-Sacrement. Oui, demain, je marcherai.

Jamais pèlerin n'avait apporté à Lourdes une confiance plus robuste. Le cœur de l'infirmes se dilatait dans une explosion d'espoir. Quelque chose d'infaillible lui disait qu'il allait puiser l'intensité de la vie dans la fontaine, que cette vie ne coulerait plus goutte à goutte dans ses veines, versée par une source avare, à demi tarie, mais qu'elle bouillonnerait en lui avec une force généreuse ; qu'un sang riche allait lui rendre la santé et lui faire, enfin, connaître le bonheur de marcher comme les autres. Et il disait à Marie-Alice :

— Mère, demain, je ne serai plus un prisonnier toujours étendu sur une chaise longue.

Elle baissait la tête et n'osait lui répondre.

la Fueg le 19 mars, un mardi, entre sept et huit heures du matin, à la paroisse.

Item Henri Joseph Meunier, voeble (\*\*) sur la maison de ville, est décédé le 21 mars, entre neuf et dix heures du matin, un jeudi.

Item M. Boury avocat est décédé de Porrentruy, le 24 mars, un dimanche.

Item Henri Joseph Methuat teinturier, est devenu voeble sur la maison de ville, en place de H. J. Meunier, le 28 mars un jeudi.

Item Mademoiselle Billieux, l'aînée (\*\*), est décédée le 1<sup>er</sup> avril autour de six heures du soir.

Item Guenat domestique du château est décédé le 5 avril au matin le jour du Vendredi saint.

Item le fils de Chopay perruquier, le fils de Charles Dody garde police, le fils du vieux granger du curé, et Peter boulanger du Séminaire, sont partis d'ici pour faire leur tour de France, le 15 avril, un lundi qu'il tombait de la pluie, et six jours avant le renouvellement de la mission.

(A suivre.)

## Les blessures de guerre

La guerre du Transvaal et ses hécatombes de blessés et de morts donne un intérêt particulier à une caserme médicale du *Matin* de laquelle il résulte que les balles de petit calibre en usage dans les guerres d'aujourd'hui sont à la fois « très meurtrières et très humanitaires ».

Elles perforent à trois et six cents mètres des files de trois, quatre et même sept cadavres. La balle de six millimètres du fusil de marine américain en perfore encore deux à quatre kilomètres et demi. Mais en même temps ces projectiles font des plaies si étroites et si nettes, ils s'insinuent avec tant de délicatesse dans les os et dans les organes, que la gravité des blessures non mortelles immédiatement, les dangers d'infection et de suppuration en paraissent devoir être singulièrement atténués et réduits. La conclusion était que dans les guerres futures il y aurait beaucoup de tués, mais que les blessés guériraient bien plus facilement que jadis, et sans ces abominables amputations, résections et désarticulations qui faisaient tant d'invalides.

On a établi la proportion des tués aux blessés dans les grandes guerres de ce siècle. Cette

(\*\*) Appareteur de la Bourgeoisie.

(\*\*\*) Secur du chancelier du prince évêque.

Cependant la soirée s'avancait ; la grille de la grotte allait être fermée. L'un après l'autre, les pèlerins quittaient les bancs. On eût dit qu'ils s'éloignaient à regret, s'attardant, revenant sur leurs pas pour un dernier Ave, pour une dernière genuflexion, pour un dernier baiser sur la roche bénie.

Très haut, dans le ciel, brillaient les étoiles, et la lune jetait, sur la place du rosaire et sur la blanche basilique, une mer de clarté. C'était comme une vapeur de rêve.

A l'hôtel, Yvan se décida au repos afin d'avoir des forces pour le lendemain, et le rêve de l'infirmes fut la continuation de l'espoir de la journée ; ses lèvres balbutiaient :

O Vierge puissante ! Vierge clémente ! c'est vous qui me guérez... Et alors, moi je chanterai toujours en votre honneur.

Et le lendemain, dès la première heure, Yvan se rendit aux piscines, brûlant du désir d'être plongé dans l'eau miraculeuse. Une grande foule agenouillée demeurait dans l'attente. Un miraculé allait-il sortir de la piscine en jetant un cri d'allégresse ? C'était une incessante prière. La même suprême clameur s'échappait de tous les

proportion a été, à la bataille de Leipzig, en 1813, de 1 pour 2 ; pour les Russes, en 1877, de 1 pour 2,1. Les Autrichiens, à Sadowa, ont perdu, 4 tués pour 3 blessés, et les Prussiens, 4 tués pour 3,6 blessés.

Au siècle dernier, c'était bien pis. A la bataille de Kaunersdorf, en 1759, la proportion des tués aux blessés fut de 1 pour 1,9, et à la sanglante bataille de Blenheim, en 1704, elle fut de 1 pour 1,3, presque autant de morts que de blessés.

D'après les chiffres donnés par les Anglais, cette proportion, dans la guerre sud-africaine, est seulement de 1 pour 5,3.

Les chirurgiens anglais donnent de nombreux détails sur les effets des balles modernes :

Sir Williams Mac Cornak déclare que pour qui a vu les effets du chassepot ou du fusil à aiguille, les blessures faites par les Mauser peuvent être assimilées à une piqûre d'épingle. La plupart des blessés, dit-il, sont sur pied au bout de quelques jours et peuvent reprendre place dans le rang, et beaucoup de ceux qu'on a vus avaient déjà été blessés une première fois dans un précédent engagement.

D'après un autre témoin oculaire, on n'a jamais vu dans l'histoire des guerres des blessés se rétablir aussi rapidement que dans cette campagne. Les seules blessures sérieuses sont les blessures de la région du cœur. Et à ce propos il suggère l'idée d'un petit appareil protecteur, d'une sorte de cuirasse locale qui défendrait la zone dangereuse. Même les blessures pénétrantes du crâne, qui entraînent habituellement la mort, n'ont plus aujourd'hui de conséquences graves.

Et de fait, le grand chirurgien anglais, Treves, dit avoir vu plusieurs cas où le cerveau a été traversé de part en part par une balle sans grand dommage, et les blessés ont parfaitement guéri. Dans un cas, la balle, entrée par le sommet du crâne, traversa le cerveau, le palais, la bouche et sortit à la base du cou, au côté opposé. Le blessé n'accusa qu'un léger mal de tête et eut un peu de strabisme. Dans un autre cas, la balle entra par une tempe et sortit par l'autre, traversant le cerveau de droite à gauche. Il n'y eut aucun trouble cérébral, et le quatrième jour la blessure était guérie.

Les plaies pénétrantes de l'abdomen, du foie, des reins, de l'estomac, de l'intestin guérissent avec la même facilité. Elles ne provoquent même souvent aucun symptôme morbide. Le même Treves, qui se trouve à l'armée du Natal, cite le cas d'un officier qui eut le rein et le foie traversés par une balle de schrapnel. Sauf un peu de

cœurs, unis dans une même espérance.

Une petite incurable venait de s'élaner hors de la piscine ; elle ne boitait plus. Une plaie au pied, dont elle souffrait depuis trois années, s'était subitement cicatrisée ; et, jetant au loin sa béquille, elle criait, dans le délire d'une joie intense :

— Je suis guérie ! Je suis guérie !

Elle ne marchait pas, elle courait, à demi-folle d'un tel bonheur. Et la foule chantait à plein cœur, à pleine poitrine :

— Magnificat !

Puis les supplications reprirent plus implorantes que jamais.

La puissante Vierge ne se contenterait pas d'un miracle unique ; on en voulait d'autres. Et la multitude tendait, vers le ciel, des mains suppliantes ; tantôt les bras en croix, tantôt se courbant jusqu'à terre, elle répétait, sans relâche, la simple et sublime prière de l'Évangile :

— Seigneur, guérissez nos malades !... Vierge sainte, obtenez-nous un miracle.

(La suite prochainement.)